



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 48 - Vie étudiante - Premières Assises régionales de la Vie étudiante à Besançon - Subvention UBFC

Vie étudiante
Premières Assises régionales de la Vie Etudiante à Besançon
Subvention UBFC

Rapporteur : M. l'Adjoint DAHOUI

	Date	Avis
Commission n° 4	27/03/2018	Favorable unanime

Les Assises de la Vie Étudiante en Bourgogne-Franche-Comté : 1^{ères} Assises le 3 avril 2018 à Besançon

I - Contexte

L'Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) est une Communauté d'universités et d'établissements, créée le 1^{er} avril 2015. Son siège est à Besançon, 32 avenue de l'Observatoire, sur le campus de la Bouloie. La COMUE est issue d'une démarche fédérative forte et regroupe sept membres, universités et écoles à parts égales : l'Université de Franche-Comté (UFC), l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSM), l'Université de Bourgogne (UB), l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM), AgroSup Dijon, Burgundy School of Business Dijon (BSB) et le centre de Cluny de l'ENSAM.

Les établissements appartenant à la COMUE UBFC accueillent plus de 58 000 étudiants sur 22 sites répartis sur l'ensemble du territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'UBFC est chargée d'orchestrer la stratégie de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bourgogne-Franche-Comté et a inscrit, dans ses axes prioritaires, le développement de la qualité de la vie étudiante sur les différents sites universitaires de la grande région.

L'UBFC a élaboré un Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) dont la finalité est de définir une politique globale de vie étudiante sur le territoire qui s'inscrit dans le cadre du Plan National de Vie Etudiante (PNVE).

Ce schéma s'articule avec les enjeux définis dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et l'Innovation (SRESRI) de la Région Bourgogne-Franche-Comté, partenaire aux côtés du CROUS, dans l'engagement et le soutien à l'élaboration et la mise en œuvre du projet UBFC d'amélioration de vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire.

II - Les Assises de la vie étudiante

Organisées par l'UBFC et accueillies par l'UFC, les premières Assises de la vie étudiante en Bourgogne-Franche-Comté ont été l'occasion de réunir et de faire dialoguer une grande partie des acteurs impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie étudiante.

Le site de Besançon a été choisi pour accueillir la première édition de cet événement d'envergure à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté qui s'est déroulé le mardi 3 avril 2018 sur le campus de la Bouloie à l'UFR SJEPE (Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion).

Elément majeur de la politique régionale de la Vie Etudiante, ces Assises sont l'occasion pour les étudiants de développer la politique qui leur est destinée, au travers du Schéma directeur de la vie étudiante.

L'événement réunit de nombreux participants, étudiants mais également personnels et enseignants des établissements, ainsi que les acteurs territoriaux, économiques et sociaux.

Cette journée a pour but notamment de développer la Vie Étudiante dans la Région, pour les étudiants et par les étudiants, leur permettre de rencontrer les autres communautés étudiantes, de partager les bonnes pratiques et la mise en place de nouveaux projets. Ces temps d'échanges sont une opportunité pour chacun de prendre part au débat et d'apporter sa contribution avec la possibilité d'animer un atelier ou de préparer une présentation orale. Les partenaires institutionnels et politiques ont été invités à prendre part à l'événement pour se nourrir des échanges et des thématiques abordées, à la manière d'une conférence inversée.

La qualité de vie étudiante participe à la réussite des étudiants. Elle contribue à encourager les lycéens à s'engager dans des études supérieures et, les étudiants à les poursuivre au-delà des filières courtes. Ces actions sont d'autant plus importantes que la Région Bourgogne-Franche-Comté est caractérisée par un fort taux de boursiers et un faible taux de poursuites d'études.

Besançon, Ville universitaire, compte plus de 23 000 étudiants et participe activement à l'amélioration de la qualité de vie de ses étudiants via le Comité de site de la Vie étudiante sur le Bassin de Besançon, aux côtés du CROUS, du Rectorat, de l'UFC, de l'ENSM et de la Région.

La Ville est sollicitée pour un soutien financier à hauteur de 1 000 € sur un projet de budget de 15 000 €.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 1 000 € à l'UBFC, au titre de l'organisation des premières Assises de la Vie étudiante à Besançon. En cas d'accord sur cette proposition, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.23/65731 CS 10004 (Vie étudiante).

M. FOUSSERET, M. SCHAUSS, Mme COMTE-DELEUZE, Mme PESEUX, M. POULIN et M. POUJET, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 6